

Département de l'Aude
Arrondissement de NARBONNE
Mairie
de
Cruscades



République Française
Liberté – Égalité – Fraternité

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5

DOMAINE : DOMAINE ET PATRIMOINE – LOCATIONS

OBJET : LOCATION DE LA SALLE DITE « DU PRESBYTERE » - FIXATION DU PRIX ET REGLEMENT

<p>L'an deux mille quinze et le 20 janvier à 18h30, le Conseil Municipal de Cruscades, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MORASSUTTI J-C. Maire Nombre de Conseillers en exercice : 15 membres Date de la convocation : 14/01/2015 Secrétaire de séance : DEBAYLES Véronique</p>	<p>Étaient présents : BENETREAU-SANCHEZ Sonia CIANNI Fabien, FERNANDEZ Isabelle, DEBAYLES Véronique, FABRIS Angel, MALFAZ David, MIQUEL Christian, MIQUEL Christophe, MOLINERA Stéphanie, MORASSUTTI Jean-Claude, REFALO Jean-Yves, SALLES Jean-Noël, VALLES-PEREZ Jacqueline</p> <p>Étaient absent(e)s excusé(e)s : PHAM-LE-THANH Daniel qui donne pouvoir à MORASSUTTI Jean-Claude VACHER Fabien</p>
--	--

Monsieur le Maire rappelle que la salle dite « du Presbytère » a été rénovée et pourrait être mise à la location pour une capacité maximum de 30 personnes. Il propose de fixer le prix de la location à 20€, de demander une caution de 150€ et l'attestation d'assurance responsabilité civile. Le règlement et les conditions seraient les suivants :

- La demande de location doit être formulée au moins 15 jours avant la date
- La personne doit résider à CRUSCADES et être majeure
- Pas de repas dansant et pas au delà de 23h
- Laisser la salle propre et rangée

Le Conseil Municipal

Où l'exposé et après avoir délibéré

Par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire de louer la salle dite « du Presbytère » au tarif et conditions énumérés ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

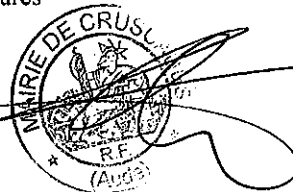
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Le Maire

JC MORASSUTTI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211101118-20150120-2015-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2015

Publication : 09/02/2015